

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États financiers annuels audités – 2017

Au 31 décembre 2017 et pour l'exercice clos à cette date



Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États financiers annuels

31 décembre 2017

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière.....	2
Rapport des auditeurs indépendants.....	3
États de la situation financière	4
États du résultat global.....	5
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6
Tableaux des flux de trésorerie	7
Inventaire du portefeuille	8
Notes des états financiers	12
Renseignements généraux	30

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt supérieur des porteurs de parts.

Respectueusement,



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Next Edge Capital Corp.
Le 2 avril 2018

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds»)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2017 et 2016, et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2017 et 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst + Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Toronto, Canada
Le 2 avril 2018

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États de la situation financière

Aux 31 décembre	Notes	2017	2016
ACTIF			
Actifs courants			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Actions	5, 6	11 616 356	7 862 484
Options achetées	5, 6	219 788	185 119
Trésorerie		1 220 302	842 418
Souscriptions à recevoir		20 000	2 740
Montant à recevoir pour la vente de placements		77 754	107 298
Intérêts à recevoir et autres créances		1 259	1 259
Dividendes à recevoir		2 412	1 120
		13 157 871	9 002 438
PASSIF			
Passifs courants			
Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net			
Options vendues	5, 6	34 676	-
Montant à payer pour l'achat de placements		63 007	355 524
Frais de gestion à payer	9, 10	9 326	4 760
Charges à payer		25 906	66 316
		132 915	426 600
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		13 024 956	8 575 838
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		3 740 962	1 996 614
Catégorie A1		2 121 357	2 246 458
Catégorie F		5 327 648	2 591 255
Catégorie F1		1 834 989	1 741 511
		13 024 956	8 575 838
Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie			
Catégorie A	7	366 482	222 317
Catégorie A1	7	195 048	233 650
Catégorie F	7	493 279	271 119
Catégorie F1	7	164 675	177 567
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		10,21	8,98
Catégorie A1		10,88	9,61
Catégorie F		10,80	9,56
Catégorie F1		11,14	9,81

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre	Notes	2017	2016
Produits			
Revenu d'intérêts aux fins de distribution		26 670	13 981
Dividendes		20 675	15 633
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets		(14 316)	3 614
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés			
Profit net réalisé à la vente de placements		612 358	278 696
Variation nette de la plus-value latente des placements	6	1 336 213	67 939
Profits nets sur les placements		1 948 571	346 635
Total des produits		1 981 600	379 863
Charges			
Frais de gestion	9, 10	143 421	73 888
Honoraires de rendement	9, 10	759 424	-
Frais d'administration		109 310	62 706
Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts		17 823	13 902
Honoraires d'audit		23 290	15 900
Droits de garde		3 500	7 365
Honoraires juridiques		59 354	53 397
Honoraires du comité d'examen indépendant	10	6 345	3 850
Taxe de vente harmonisée		52 469	16 828
Retenues d'impôt		85	-
Coûts de transaction		295 914	137 172
		1 505 892	385 008
Moins : charges prises en charge par le gestionnaire		(521 285)	-
Total des charges		949 650	385 008
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		1 031 950	(5 145)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie			
Catégorie A		282 323	81 655
Catégorie A1		286 560	(290 339)
Catégorie F		224 480	255 750
Catégorie F1		238 587	(52 211)
		1 031 950	(5 145)
Nombre moyen de parts en circulation			
Catégorie A		320 512	160 605
Catégorie A1		215 980	282 987
Catégorie F		363 953	185 458
Catégorie F1		171 231	135 358
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part			
Catégorie A		0,88	0,51
Catégorie A1		1,33	(1,03)
Catégorie F		0,62	1,38
Catégorie F1		1,39	(0,39)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Catégorie A		
Au début de l'exercice	1 996 614	704 891
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	282 323	81 655
Produit de l'émission de parts	2 046 934	1 865 127
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(584 909)	(655 059)
À la fin de l'exercice	3 740 962	1 996 614
Catégorie A1		
Au début de l'exercice	2 246 458	3 166 150
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	286 560	(290 339)
Produit de l'émission de parts	-	1 505
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(411 661)	(630 858)
À la fin de l'exercice	2 121 357	2 246 458
Catégorie F		
Au début de l'exercice	2 591 255	340 915
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	224 480	255 750
Produit de l'émission de parts	3 725 910	2 477 660
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(1 213 997)	(483 070)
À la fin de l'exercice	5 327 648	2 591 255
Catégorie F1		
Au début de l'exercice	1 741 511	1 254 214
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	238 587	(52 211)
Produit de l'émission de parts	279 743	544 647
Contrepartie versée pour le rachat de parts	(424 852)	(5 139)
À la fin de l'exercice	1 834 989	1 741 511

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 031 950	(5 145)
Ajustements afin de rapprocher l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		
Produit de la vente de placements	25 636 775	13 697 148
Achat de placements	(27 705 042)	(15 792 317)
(Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	14 316	(3 614)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(1 336 213)	(67 939)
Profit net réalisé à la vente de placements et de dérivés	(612 358)	(278 696)
Augmentation des intérêts à recevoir et des autres créances	-	(1 259)
Augmentation des dividendes à recevoir	(1 292)	(200)
(Diminution) augmentation des autres créanciers et des charges à payer	(35 844)	31 642
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	(3 007 708)	(2 420 380)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	6 035 327	4 893 199
Montant versé au rachat de parts rachetables	(2 635 419)	(1 784 413)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	3 399 908	3 108 786
Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets	(14 316)	3 614
Augmentation nette de la trésorerie	392 200	688 406
Trésorerie au début de l'exercice	842 418	150 398
Trésorerie à la fin de l'exercice	1 220 302	842 418
La trésorerie comprend :		
Fonds en banque	1 220 302	842 418
Intérêts reçus	26 670	12 722
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts à la source	19 298	15 433

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Positions acheteur (90,9 %)		
	Actions canadiennes (31,2 %)		
	Biotechnologie (0,1 %)		
20 000	RepliCel Life Sciences Inc., bons de souscription, 25 juin 2018 – prix d'exercice 0,51 \$	-	955
288 000	RepliCel Life Sciences Inc., bons de souscription, 28 octobre 2018 – prix d'exercice 0,85 \$	-	8 810
	Total – Biotechnologie	-	9 765
	Services et matériel de soins de santé (19,3 %)		
335 000	Antibe Therapeutics Inc., bons de souscription, 15 décembre 2018 – prix d'exercice 0,22 \$	-	13 164
25 000	Aurinia Pharmaceuticals Inc.	172 438	143 000
265 000	Centric Health Corp.	140 590	137 800
420 000	CVR Medical Corp.	181 119	147 000
130 000	CVR Medical Corp., bons de souscription, 19 octobre 2018 – prix d'exercice 0,70 \$	-	4 190
49 000	Extendicare Inc.	438 125	448 350
413 200	LED Medical Diagnostics Inc.	256 250	239 656
166 667	LED Medical Diagnostics Inc., bons de souscription, 11 février 2019 – prix d'exercice 1,00 \$	-	23 252
18 000	Medicure Inc.	145 547	134 100
660 000	Patient Home Monitoring Corp.	96 712	112 200
132 000	Prometic Life Sciences Inc.	182 526	171 600
200 000	ProMIS Neurosciences Inc., bons de souscription, 9 août 2022 – prix d'exercice 0,30 \$	-	10 082
310 000	ProMIS Neurosciences Inc., bons de souscription, 10 février 2020 – prix d'exercice 0,20 \$	-	21 729
1 930 000	SQL Diagnostics Inc.	322 138	366 700
500 000	SQL Diagnostics Inc., bons de souscription, 19 décembre 2022 – prix d'exercice 0,20 \$	-	71 893
845 000	SQL Diagnostics Inc., bons de souscription, 10 mars 2022 – prix d'exercice 0,21 \$	-	114 300
337 000	Theralase Technologies Inc., bons de souscription, 3 mars 2020 – prix d'exercice 0,54 \$	15 000	20 996
666 666	Titan Medical Inc., bons de souscription, 29 juin 2022 – prix d'exercice 0,20 \$	-	146 846
200 000	Titan Medical Inc., bons de souscription, 16 mars 2019 – prix d'exercice 0,40 \$	-	12 969
200 000	Titan Medical Inc., bons de souscription, 16 mars 2021 – prix d'exercice 0,50 \$	-	17 865
60 000	Viemed Healthcare Inc.	99 000	150 000
	Total – Services et matériel de soins de santé	2 049 445	2 507 692

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (suite)

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (11,9 %)		
785 000	Antibe Therapeutics Inc.	99 755	113 825
240 000	Ceapro Inc.	191 559	120 000
47 500	Ceapro Inc., bons de souscription, 8 juillet 2018 – prix d'exercice 1,50 \$	-	2
90 400	Cipher Pharmaceuticals Inc.	484 779	442 961
1 570 000	Microbix Biosystems Inc.	563 240	478 850
212 500	Microbix Biosystems Inc., bons de souscription, 18 octobre 2020 – prix d'exercice 0,36 \$	-	27 660
200 000	Microbix Biosystems Inc., bons de souscription, 9 octobre 2020 – prix d'exercice 0,55 \$	-	19 329
1 725 000	Promis Neurosciences Inc.	258 072	345 000
	Total – Produits pharmaceutiques et biotechnologie	1 597 405	1 547 627
	Total des actions canadiennes	3 646 850	4 065 084
	Actions américaines (48,7 %)		
	Biotechnologie (2,1 %)		
11 000	Halozyme Therapeutics Inc.	180 031	279 231
	Total – Biotechnologie	180 031	279 231
	Produits pharmaceutiques (40,0 %)		
9 200	Acadia Pharmaceuticals Inc.	359 475	347 081
4 400	FibroGen Inc.	135 806	261 314
14 200	Intra-Cellular Therapies Inc.	264 815	257 625
155 000	MRI Interventions Inc.	416 246	534 068
125 000	MRI Interventions Inc., bons de souscription, 26 mai 2022 – prix d'exercice 2,20 \$	-	213 892
4 800	Neurocrine Biosciences Inc.	290 380	466 637
20 000	Neurotrope Inc.	115 774	176 415
55 000	Ohr Pharmaceutical Inc.	50 328	128 176
3 800	Portola Pharmaceuticals Inc.	167 702	231 775
15 000	Recro Pharma Inc.	143 148	173 846
1 500	Sage Therapeutics Inc.	88 457	309 559
4 500	Sarepta Therapeutics Inc.	192 003	313 712
13 000	Selecta Biosciences Inc.	169 721	159 788
4 600	Spark Therapeutics Inc.	313 146	296 361
128 000	Synergy Pharmaceuticals Inc.	636 525	357 640
13 000	Tocagen Inc.	182 225	166 955
12 500	Voyager Therapeutics Inc.	164 409	259 986
37 000	VTV Therapeutics Inc.	249 053	278 617
47 000	Zafgen Inc.	226 061	272 064
	Total – Produits pharmaceutiques	4 165 274	5 205 511

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (suite)

Nombre d'actions	Titres par secteur	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
	Produits pharmaceutiques et biotechnologie (6,6 %)		
5 800	Acceleron Pharma Inc.	214 401	308 415
8 000	Luminex Corp.	203 412	197 464
15 625	Neurotrope Inc., bons de souscription, 17 novembre 2021 – prix d'exercice 0,40 \$	-	64 065
12 900	Paratek Pharmaceuticals Inc.	359 667	289 317
	Total – Produits pharmaceutiques et biotechnologie	777 480	859 261
	Total des actions américaines	5 122 785	6 344 003
	Actions internationales (9,3 %)		
	Biotechnologie (2,4 %)		
2 000	Genfit	80 138	71 348
9 500	Novocure Ltd.	138 881	240 440
	Total – Biotechnologie	219 019	311 788
	Soins de santé (6,9 %)		
16 400	AC Immune SA	177 670	263 018
25 000	Axovant Sciences Ltd.	170 958	165 075
4 000	GENFIT	115 024	143 953
18 000	Nabryva Therapeutics PLC	146 701	134 867
140 000	ReWalk Robotics Ltd.	230 571	188 568
	Total – Soins de santé	840 924	895 481
	Total des actions internationales	1 059 943	1 207 269
	Total des actions	9 829 578	11 616 356
	Options (1,7 %)		
	Options achetées (se reporter aux informations sur les options)	287 117	219 788
	Total des positions acheteur	10 116 695	11 836 144
	Positions vendeur (-0,3 %)		
	Options vendues (se reporter aux informations sur les options)	(27 315)	(34 676)
	Total des positions vendeur	(27 315)	(34 676)
	Coûts de transaction	(42 755)	-
	Total du portefeuille de placements et des options (90,6 %)	10 046 625	11 801 468
	Trésorerie (9,4 %)		1 220 302
	Autres actifs nets (0,0 %)		3 186
	Total de l'actif net (100,0 %)		13 024 956

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (suite)

Informations sur les options

Participation sous-jacente	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Knight Therapeutics Inc.	Option d'achat	25	7	20 avr. 2018	2 375	3 438
Acadia Pharmaceutical Inc.	Option d'achat	350	35	19 janv. 2018	39 149	6 578
Galapagos NV	Option d'achat	300	120	19 janv. 2018	35 142	12 884
Intercept Pharmaceuticals	Option d'achat	50	70	19 janv. 2018	12 761	3 445
La Jolla Pharmaceutical Co.	Option d'achat	40	35	16 févr. 2018	6 265	7 142
Luminex Corporation	Option d'achat	150	22,5	19 janv. 2018	10 024	1 032
Neurotrope Inc.	Option d'achat	150	7,5	19 janv. 2018	8 833	6 834
OHR Pharmaceutical Inc.	Option d'achat	620	2,5	20 avr. 2018	43 729	46 423
Synergy Pharmaceutical Inc.	Option d'achat	680	3,5	19 janv. 2018	24 582	6 405
CurrencyShares Canadian	Option d'achat	450	78	16 mars 2018	42 801	77 526
Total des options d'achat achetées					225 661	171 707
SPDR S&P 500 Trust	Option de vente	50	260	16 févr. 2018	9 084	10 744
SPDR S&P 500 Trust	Option de vente	400	260	19 janv. 2018	52 372	37 337
Total des options de vente achetées					61 456	48 081
Total des options achetées					287 117	219 788
Participation sous-jacente	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice (\$)	Date d'échéance	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
Halozyne Therapeutics Inc.	Option d'achat	(50)	20	19 janv. 2018	(6 265)	(7 048)
Sage Therapeutics Inc.	Option d'achat	(15)	160	19 janv. 2018	(21 050)	(27 628)
Total des options d'achat vendues					(27 315)	(34 676)
Total des options vendues					(27 315)	(34 676)
Total des options					259 802	185 112

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers

31 décembre 2017 et 2016

1) RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario et régi selon une déclaration de fiducie datée du 1^{er} décembre 2014. Le Fonds est divisé en parts de participation («parts») qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. Le Fonds peut offrir un nombre illimité de catégories de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie. Toutes les catégories de parts du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts. Chaque catégorie de parts est destinée à un type différent d'investisseurs. Toutes les catégories de parts ont les mêmes stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à une ou plusieurs caractéristiques, notamment les frais de gestion, les charges, les frais de rachat, les commissions ou les distributions. La valeur liquidative par part de chacune des catégories est différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts.

Ce Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé. Les activités de placement du Fonds, conformément à son objectif de placement, ont débuté le 17 février 2015.

Le Fonds est géré par Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire»). Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est RBC Investor & Treasury Services depuis le 9 mai 2016 (avant le 9 mai 2016, Compagnie Trust CIBC Mellon agissait à titre de dépositaire et Citigroup Fund Services Canada Inc., à titre d'agent chargé de la tenue des registres, agent des transferts et agent d'évaluation). Le siège social du Fonds est situé au 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) Canada, M5C 2V6.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 2 avril 2018.

2) BASE D'ÉTABLISSEMENT ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs et passifs dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débetures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds – le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements» aux états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de «Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements» aux états du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en Bourse ainsi que l'évaluation ultérieure à la date d'achat initial des options vendues sont établies au moyen du modèle de Black-Scholes.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une «date d'évaluation») est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts aux fins de distribution est comptabilisé à mesure qu'il est réalisé.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Les revenus de dividendes sont présentés avant les retenues d'impôts à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Le «revenu d'intérêts aux fins de distribution» qui figure aux états du résultat global correspond à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de «Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets», et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés sous les postes «Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements» et «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements» dans les états du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou les pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Imposition

Le Fonds est un fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la «Loi de l'impôt»). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 8, *Impôts sur le revenu*.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

3) NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Les normes publiées mais non encore en vigueur à la date de publication des états financiers du Fonds sont présentées ci-dessous. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

Normes comptables futures – IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son application anticipée est permise. IFRS 9 regroupe trois aspects de la comptabilisation des instruments financiers : le classement et l'évaluation, la dépréciation, et la comptabilité de couverture.

Le Fonds adoptera IFRS 9 pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. En fonction du modèle économique et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels du Fonds, le gestionnaire prévoit que tous les placements du portefeuille continueront à être évalués à la juste valeur. Puisque le Fonds n'applique pas la comptabilité de couverture et qu'essentiellement tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'adoption d'IFRS 9 ait une incidence importante sur l'actif net et les résultats d'exploitation du Fonds.

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui établit un modèle en cinq étapes de comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et son application anticipée est permise. Étant donné que presque toutes les sources de produits du Fonds n'entrent pas dans le champ d'application d'IFRS 15, le gestionnaire a évalué que l'incidence de l'adoption de cette norme sur les états financiers sera minimale.

4) JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé. Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

5) RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Fonds exposent celui-ci à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque lié au secteur de la biotechnologie, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de prix, le risque de taux d'intérêt et le risque de change).

Le gestionnaire de portefeuille vise à dégager une plus-value à long terme pour le Fonds au moyen d'un coefficient alpha en effectuant une sélection active dans le secteur plutôt qu'en se fondant sur un coefficient bêta passif et l'évolution du secteur. Le gestionnaire de portefeuille se concentre sur les sociétés qui en sont aux étapes finales du développement clinique ou au début de la commercialisation, qui respectent certains critères exclusifs précis et dont les données ont fait l'objet d'analyses examinées par des pairs. En règle générale, le Fonds investit dans des actions de sociétés dont la capitalisation est plus petite que celles qui composent l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé et l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies. Les actions dans lesquelles le Fonds investit ont tendance à présenter une plus grande probabilité de hausse et sont généralement plus volatiles que celles qui sont comprises dans les indices susmentionnés. Le Fonds utilise également des dérivés pour couvrir le risque de baisse de l'ensemble du secteur et ses positions les plus importantes (se reporter à l'inventaire du portefeuille).

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé au Canada et aux États-Unis, le Fonds est exposé aux risques propres à ces secteurs, lesquels sont présentés ci-après. Veuillez vous reporter à l'inventaire du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille peut varier en raison des opérations du portefeuille.

Portefeuille par catégorie d'actifs	% de la valeur liquidative	
	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Actions américaines	48,7 %	54,1 %
Actions canadiennes	31,2 %	31,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9,4 %	9,8 %
Actions internationales	9,3 %	5,9 %
Options sur actions	1,0 %	0,8 %
Options sur indice boursier	0,4 %	1,3 %
Total des placements	100,0 %	103,6 %
Autres actifs (passifs) nets	-	(3,6) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Portefeuille par secteur	% de la valeur liquidative	
	31 déc. 2017	31 déc. 2016
Produits pharmaceutiques	40,3 %	45,1 %
Services et matériel de soins de santé	26,2 %	16,3 %
Produits pharmaceutiques et biotechnologie	18,5 %	16,2 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9,4 %	9,9 %
Biotechnologie	4,6 %	14,8 %
Options sur indice boursier	1,0 %	1,3 %
Total des placements	100,0 %	103,6 %
Autres actifs (passifs) nets	-	(3,6) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Portefeuille par pays	% de la valeur liquidative	
	31 déc. 2017	31 déc. 2016
États-Unis	50,0 %	56,2 %
Canada	31,2 %	31,7 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9,4 %	9,8 %
Suisse	2,0 %	-
Jersey	1,8 %	-
France	1,8 %	-
Israël	1,4 %	3,2 %
Bermudes	1,3 %	-
Irlande	1,0 %	-
Belgique	0,1 %	1,4 %
Royaume-Uni	-	1,3 %
Total des placements	100,0 %	103,6 %
Autres actifs (passifs) nets	-	(3,6) %
Valeur liquidative totale	100,0 %	100,0 %

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne donne pas nécessairement lieu à la mise au point de produits rentables. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et connaissent des avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et de l'inscription de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la cote de crédit de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, le Fonds ne détenait pas de titres de créance.

La contrepartie à toutes les opérations du Fonds sur les options est la Banque de Montréal, dont la dette à court terme a obtenu la note de crédit de A-1 de S&P.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le fonds sous-jacent éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en Bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

31 décembre 2017

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Options vendues	34 676	-	34 676
Montant à payer pour l'achat de placements	63 007	-	63 007
Frais de gestion et honoraires de rendement à payer	-	9 326	9 326
Charges à payer	-	25 906	25 906
	<u>97 683</u>	<u>35 232</u>	<u>132 915</u>

31 décembre 2016

Passifs financiers	À vue	Moins de 3 mois	Total
Montant à payer pour l'achat de placements	355 524	-	355 524
Frais de gestion et honoraires de rendement à payer	-	4 760	4 760
Charges à payer	-	66 316	66 316
	<u>355 524</u>	<u>71 076</u>	<u>426 600</u>

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds de devises négociés en Bourse comme couverture pour réduire le risque de change.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Le tableau ci-dessous indique les devises à l'égard desquelles le Fonds courait un risque important en dollars canadiens aux 31 décembre 2017 et 2016. Les tableaux indiquent aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

31 décembre 2017			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Devises	Exposition		Total	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		Total
	Monétaire	Non monétaire		Monétaire	Non monétaire	
Dollar américain	297 334	7 621 262	7 918 596	14 867	381 063	395 930
Euro	-	143 953	143 953	-	7 198	7 198
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2,3 %	59,6 %	61,9 %	0,1 %	3,0 %	3,1 %

31 décembre 2016			Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Devises	Exposition		Total	Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		Total
	Monétaire	Non monétaire		Monétaire	Non monétaire	
Dollar américain	620 891	5 013 241	5 634 132	31 045	250 662	281 707
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7,2 %	58,5 %	65,7 %	0,4 %	2,9 %	3,3 %

b) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'inventaire du portefeuille.

L'indice de référence du Fonds est composé i) à 40 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé, et ii) à 60 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies (pondération rajustée quotidiennement). Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 10 % au 31 décembre 2017, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 583 265 \$, ou 4,5 % (609 963 \$, ou 7,1 %, en 2016). Cette variation est évaluée en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats de négociation réels peuvent différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence peut être importante.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

c) Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne donne pas nécessairement lieu à la mise au point de produits rentables. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et connaissent des avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et de l'inscription de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie de la juste valeur. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie de la juste valeur comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 – les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 – une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Aux 31 décembre 2017 et 2016, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

31 décembre 2017	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$ CA	\$ CA	\$ CA	\$ CA
Actions – position acheteur	9 994 317	1 622 039	-	11 616 356
Options achetées	219 788	-	-	219 788
Options vendues	(34 676)	-	-	(34 676)
	10 179 429	1 622 039	-	11 801 468

31 décembre 2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$ CA	\$ CA	\$ CA	\$ CA
Actions – position acheteur	6 781 408	1 081 076	-	7 862 484
Options achetées	185 119	-	-	185 119
	6 966 527	1 081 076	-	8 047 603

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, du montant à payer pour l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016.

6) INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Les placements en actions du Fonds sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Les actifs et passifs dérivés du Fonds sont classés comme détenus à des fins de transaction et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers du Fonds par catégorie aux 31 décembre 2017 et 2016 :

Au 31 décembre 2017 :

Actifs	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions	-	11 616 356	-	11 616 356
Options achetées	219 788	-	-	219 788
Trésorerie	-	-	1 220 302	1 220 302
Souscriptions à recevoir	-	-	20 000	20 000
Montant à recevoir pour la vente de placements	-	-	77 754	77 754
Intérêts à recevoir et autres créances	-	-	1 259	1 259
Dividendes à recevoir	-	-	2 412	2 412
Total	219 788	11 616 356	1 321 727	13 157 871

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Passifs	Passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Options vendues	34 676	-	-	34 676
Montant à payer pour l'achat de placements	-	-	63 007	63 007
Frais de gestion à payer	-	-	9 326	9 326
Charges à payer	-	-	25 906	25 906
Total	34 676	-	98 239	132 915

Le tableau suivant présente les profits nets sur les placements et les dérivés par catégorie pour l'exercice en question.

	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
	\$	\$	\$
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les dérivés	(1 614 042)	2 226 400	612 358
Variation de la plus-value latente des placements	(19 691)	1 355 904	1 336 213
Total	(1 633 733)	3 582 304	1 948 571

Au 31 décembre 2016 :

Actifs	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Actifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Actions	-	7 862 484	-	7 862 484
Options achetées	185 119	-	-	185 119
Trésorerie	-	-	842 418	842 418
Souscriptions à recevoir	-	-	2 740	2 740
Montant à recevoir pour la vente de placements	-	-	107 298	107 298
Intérêts à recevoir et autres créances	-	-	1 259	1 259
Dividendes à recevoir	-	-	1 120	1 120
Total	185 119	7 862 484	954 835	9 002 438

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Passifs	Passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	Passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Montant à payer pour l'achat de placements	-	-	355 524	355 524
Frais de gestion à payer	-	-	4 760	4 760
Charges à payer	-	-	66 316	66 316
Total	-	-	426 600	426 600

Le tableau suivant présente les profits nets sur les placements et les dérivés par catégorie pour l'exercice en question.

	Actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Total
	\$	\$	\$
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements et les options	(382 657)	661 353	278 696
Variation de la plus-value latente des placements	(11 942)	79 881	67 939
Total	(394 599)	741 234	346 635

7) PARTS RACHETABLES

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, le Fonds offrait quatre catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A ou de catégorie A1, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A ou de catégorie A1 du Fonds.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

Pour les exercices clos les	31 décembre 2017	31 décembre 2016
Catégorie A		
Solde au début	222 317	71 474
Parts émises contre espèces	202 226	231 594
Parts rachetées	(58 061)	(80 751)
Solde à la fin	366 482	222 317
Catégorie A1		
Solde au début	233 650	303 529
Parts émises contre espèces	-	174
Parts rachetées	(38 602)	(70 053)
Solde à la fin	195 048	233 650
Catégorie F		
Solde au début	271 119	32 773
Parts émises contre espèces	340 979	293 348
Parts rachetées	(118 819)	(55 002)
Solde à la fin	493 279	271 119
Catégorie F1		
Solde au début	177 567	119 014
Parts émises contre espèces	25 738	59 130
Parts rachetées	(38 630)	(577)
Solde à la fin	164 675	177 567

Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposé à l'externe et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans le prospectus.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus.
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées.
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

8) IMPÔTS SUR LE REVENU

Il est généralement supposé que le Fonds est en tout temps admissible à titre de «fiducie de fonds commun de placement», au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt, et que le Fonds a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le «remboursement au titre des gains en capital»). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait aucune perte en capital (néant au 31 décembre 2016) et des pertes autres qu'en capital de 1 451 830 \$ (319 141 \$ au 31 décembre 2016) aux fins fiscales, dont une tranche de 80 510 \$ viendra à échéance en 2035, une tranche de 238 631 \$ viendra à échéance en 2036 et une tranche de 1 132 689 \$ viendra à échéance en 2037, qui peuvent être reportées en avant et portées en diminution du bénéfice imposable dans les années à venir.

9) FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A1; iii) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iv) 0 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le Fonds paie toutes les charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, lesquelles sont réparties au prorata entre les catégories de parts.

Ces charges comprennent les frais de préparation, d'impression et de mise à la poste des rapports périodiques à l'intention des porteurs de parts, les honoraires payables à un dépositaire des actifs du Fonds, les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques, les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds est assujéti et les autres charges d'exploitation générales.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

Les charges administratives comprennent les autres charges liées aux communications destinées aux porteurs de parts, la rémunération payable à l'agent d'évaluation et au service indépendant d'établissement du prix pour la prestation de certains services d'évaluation, la rémunération payable à l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour la prestation de certains services financiers, de tenue de registres et de communications d'information et de services administratifs généraux, les honoraires payables aux comptables, les frais courants, notamment les droits réglementaires et de licence, et les charges liées aux opérations de portefeuille.

Le gestionnaire peut établir une limite maximale pour les charges d'exploitation annuelles totales du Fonds. Le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent régler certaines charges d'exploitation du Fonds afin de garder les charges d'exploitation annuelles du Fonds en dessous de cette limite établie. Les montants pris en charge par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés aux états du résultat global. En tout temps, le gestionnaire peut cesser de prendre en charge des charges.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, des «accords de paiement indirect» de 46 724 \$ (35 389 \$ en 2016), dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ont été utilisés pour régler des charges d'exploitation du Fonds.

Honoraires de rendement

Le Fonds versera au gestionnaire des honoraires de rendement à l'égard de chaque trimestre civil du Fonds si le pourcentage d'augmentation de la valeur liquidative par part d'une catégorie de parts du Fonds, depuis le(s) dernier(s) trimestre(s) civil(s) où des honoraires de rendement ont été versés, dépasse le pourcentage de profit ou de perte de l'indice de référence (l'«indice de référence») à l'égard de la même période, et pourvu que la valeur liquidative par part du Fonds (y compris les distributions) soit supérieure à toutes les valeurs précédentes à la clôture de chaque trimestre civil antérieur au cours duquel des honoraires de rendement ont été versés.

Les honoraires de rendement seront équivalant à ce rendement excédentaire par part multiplié par le nombre de parts en circulation à la clôture du trimestre et par 20 %.

L'indice de référence du Fonds est composé :

- i) à 40 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé;
- ii) à 60 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers (suite)

31 décembre 2017 et 2016

10) OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion et honoraires de rendement

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 9, *Frais et charges d'exploitation*). Le total des frais de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'est élevé à 143 421 \$ (73 888 \$ en 2016) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 9 326 \$ au 31 décembre 2017 (4 760 \$ au 31 décembre 2016) sont présentés dans les états de la situation financière. Les honoraires de rendement pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 se sont élevés à 759 424 \$ (néant en 2016), dont un montant de 521 285 \$ (néant en 2016) a été pris en charge par le gestionnaire, et aucuns honoraires n'étaient à payer au gestionnaire au 31 décembre 2017 (néant au 31 décembre 2016).

b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, présentée dans les états du résultat global, s'est élevée à 6 345 \$ (3 850 \$ en 2016) et était composée uniquement de frais fixes. Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun montant n'était à payer à l'égard des honoraires du comité d'examen indépendant.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

Depuis le 9 mai 2016 :

RBC Investor & Treasury Services
155, Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

Agent chargé de la tenue des registres, agent des transferts et agent d'évaluation jusqu'au 8 mai 2016 :

Citigroup Fund Services Canada Inc.
5900, Hurontario Street, bureau 100
Mississauga (Ontario) L5R 0E8

Dépositaire jusqu'au 8 mai 2016 :

Compagnie Trust CIBC Mellon
320, Bay Street
Toronto (Ontario) M5H 4A6

www.cibcmellon.com

COURTIER

BMO Marchés des capitaux – Services de courtage primaire
100, King Street West, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
100, Adelaide Street West, C.P. 1
Toronto (Ontario) M5H 0B3

www.ey.com/ca/fr

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333, Bay Street, bureau 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto St., bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600
Télééc. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com